GUIDE TRANSPARENCE

PARTICULIERS

Tarifs des principales opérations et services de votre Banque au 01.01.2009

Prix en Euros, exprimés taxes incluses lorsque celles-ci sont dues.





Sommaire

	• a	ges
P	Suivre le fonctionnement de votre compte Vos opérations courantes Vos opérations exceptionnelles Les dates de valeur Le Droit au Compte	2
	Utiliser vos moyens de paiement Choisir votre carte bancaire Les services liés à votre carte Retirer des espèces Autoriser un prélèvement sur votre compte Emettre ou recevoir un virement Utiliser un chéquier Les incidents liés aux chèques Bénéficier de moyens de paiement alternatifs au chèque Les incidents ponctuels de paiement	4
@	Accéder à votre banque à distance Par Internet Par Téléphone	8
M	Choisir une convention de relation adaptée à vos besoins	9
47	Optimiser votre épargne Opérations sur titre Opérations sur or Opérations de bourse Droits de garde Autres produits et services Gérer votre patrimoine financier	10
	Financer vos projets Gérer votre trésorerie et maitriser les imprévus Frais de dossier Assurance Autres prestations	14
**	Protéger votre famille et vos biens Votre assurance personnelle Protéger vos enfants Assurer l'avenir de vos proches Assurer vos biens Location de coffres Successions	16
	Effectuer vos opérations bancaires avec l'étranger Vos opérations par carte bancaire Vos virements vers l'étranger Vos virements en provenance de l'étranger Autres prestations	18



Suivre le fonctionne ment de votre compte

Tarifs à l'unité (sauf indication contraire)

Vos	onái	rations	courante	
VU 3	opei	acions	courance:	3

Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte gratuit

■ Frais de tenue et de fonctionnement de compte gratuit en 2009

■ Délivrance d'un RIB ou IBAN gratuit
■ Enregistrement d'un changement d'adresse gratuit

■ Relevé de compte, selon la fréquence :

■mensuel
■par quinzaine (par mois)
■décadaire (par mois)
3,60
■hebdomadaire (par mois)
4,95
■journalier (par mois)
18,00

■Copie d'extrait

■ Edition de relevé de compte sur un automate gratuit

■ Photocopie de chèque et de remise de chèque :

■En Agence 10,90
■Par Internet (uniquement remise chèque) 3,05

■Autres recherches 15,95

■ Frais de photocopie 1,00

Si vous ne disposez pas encore de votre Convention de Compte, vous avez la possibilité d'en faire la demande à tout moment auprès de votre agence et de votre conseiller. Vous retrouverez également l'intégralité des Conditions Générales de la Convention sur le site Internet de votre Banque : www.bplc.fr

Vos opérations exceptionnelles

■ Clôture de compte :

■compte de dépôt gratuit
■comptes épargne (PEL, CEL,...) gratuit

■ Transfert de compte vers une autre Banque Populaire (tous types de comptes) gratuit

■ Transfert de compte vers un autre établissement :

■ Aide au changement de domiciliation

■comptes épargne (PEL, CEL, PEP)

Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, hors Lorraine Champagne, contactez notre Agence BPDirect au 0 810 777 777 (n° Azur).

2

■ Gestion de compte inactif

35.00

gratuit

Ces frais sont prélevés si votre compte n'enregistre aucun mouvement pendant plus de 12 mois consécutifs.

Les dates de valeur

La date de valeur sert de référence au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs. Elle intègre le délai de traitement informatique nécessaire à la réalisation de certaines opérations.

■ Versement ou retrait d'espèces

■ Remise chèques maxi J+3
■ Paiement d'un chèque J

■ Réception et émission d'un virement
■ Paiement d'un prélèvement

■ Versement sur compte épargne : le jour de la quinzaine suivante

■ Retrait espèces sur compte épargne : le jour de la quinzaine en cours

Le Droit au Compte

Droit qui vous permet, si vous n'avez pas ou plus de compte de dépôt et si une banque refuse de vous en ouvrir un, de demander à la Banque de France de désigner une banque où vous pourrez bénéficier gratuitement d'un compte et des services bancaires de base prévus par la réglementation

■ Le Service Bancaire de Base, selon décret du 17/01/2001

■ Bénéficiaires : clients dont le compte est ouvert à la BPLC sur désignation de la Banque de France suivant l'article L312-1 du CME

Pour connaître les services concernés, consultez un conseiller BPLC.

3

gratuit



Utiliser vos moyens de paiement

Choisir votre carte bancaire

Tarifs à l'unité (sauf indication contraire)

Votre carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation), ou à débit différé (le débit global de vos achats sera effectué en fin de mois). Les cartes Visa ou Mastercard Internationales vous permettront d'effectuer des opérations à l'étranger. Vous pouvez également opter pour une carte haut de gamme, associée à de nombreux services (assurances, assistance...). Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix de la carte la mieux adaptée à vos besoins. En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 0 825 08 24 24 (0,15€/min) (7 jours/7, 24h/24) pour faire immédiatement opposition.

	Par an
Carte de retrait	
■Carte Cirrus - Réseau Mondial	18,50
■ Carte Cirrus - pour les 16/28 ans	13,25
■ Carte Cirrus - pour les 12/15 ans	gratuit
Carte de paiement	
* Une réduction est accordée à partir de la deuxième carte	
de même type sur le même compte (hors Visa le et Infinite)	
■Monéo	9,50
■ Carte Visa Electron*	27,00
■ Carte Nationale et Internationale à débit immédiat*	36,00
■ Carte Nationale et Internationale à débit différé*	43,50
■ Carte Foot à débit immédiat*	39,70
■ Carte Foot à débit différé*	46,80
■ Carte Visa Premier	122,00
■ Carte Infinite	290,00
■E-Carte Bleue	6,00

Carte de crédit

La carte de crédit permet de payer et d'effectuer des retraits mais également d'utiliser une ligne de crédit renouvelable ("revolving"), sous forme de réserve d'argent.

Nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller de clientèle.

■ Créodis	17,00
■Carte Réserve Plus	6,25

Les services liés à votre carte

■Sécuriplus : Assurance perte et vol des moyens de paiement :

■ I assuré 24,00 ■ 2 assurés 32,00

Sécuriplus assure vos chéquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger. Sécuriplus garantit le remboursement de vos clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément. Votre assurance Sécuriplus vous couvre également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur. Pour faire opposition, appelez le 0 825 08 24 24 (0,15€/min) (7 jours/7, 24h/24)

■ Réédition du code confidentiel	7,50
■Refabrication de carte en urgence (72h)	8,80
■ Recherche de facturette en France	gratuit
■ Relèvement temporaire du plafond d'autorisation	
de paiement par CB	gratuit
Frais d'opposition sur carte pour perte, vol ou abus	16,00

Retirer des espèces (en France et au sein de la zone Euro)

 Retrait d'espèces à un Distributeur du Groupe Banque Populaire et Point Argent
 gratuit

■ Retrait d'espèces à un Distributeur d'un autre établissement bancaire :

■A compter du 1er retrait dans le mois
pour une carte Visa Electron I,00
■A compter du 5er retrait dans le mois

1.00

Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les automates Banque Populaire et Point Argent.

pour une carte Visa internationale, Eurocard Mastercard

Retrait d'espèces au Guichet de votre agence	gratuit
■ Mise à disposition de fonds (auprès d'une autre Banque Populaire)	15,10

Autoriser un prélèvement sur votre compte

Frais de mise en place d'un avis de prélèvement (hors Services Publics)
 9,00
 Frais d'opposition sur prélèvement ou TIP

(par an, soit 2 prélèvements semestriels de 6,50 €) 13,00



Utiliser vos moyens de paiement

Tarifs à l'unité (sauf indication contraire)

Emettre ou recevoir un virement

■ Virements occasionnels ou permanents reçus gratuit ■ Virements occasionnels ou permanents émis vers un compte BPLC gratuit

■ Virement occasionnel émis vers un compte d'un autre établissement :

■Par internet gratuit ■ Au guichet de votre agence (avec RIB) 4.10

■ Virement permanent émis vers un compte d'un autre établissement.

> ■Frais de mise en place d'un virement permanent gratuit 1.70

■Coût par opération

Gagnez du temps et réduisez le coût de vos transactions en les réalisant par Internet.

Utiliser un chéquier

 Dépôt d'un chèque sur votre compte gratuit ■ Paiement par chèque gratuit ■ Renouvellement automatique de chéquier gratuit ■ Envoi de chéquier à domicile en recommandé avec AR 6.20 11.50 ■ Chèque de banque 14.50 Frais d'opposition sur chèque par chèque (par an, soit 2 prélèvements semestriels de 7,25 €) Frais d'opposition par série de chèques 31.50

Les incidents liés aux chèques

(par an, soit 2 prélèvements semestriels de 15,75€)

Les forfaits de rejet d'un chèque comprennent : la lettre d'information préalable avant rejet, les frais de rejet, la commission d'intervention, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour régularisation, les frais de gestion de compte en interdiction bancaire, la demande de mainlevée d'interdiction bancaire.

13.95 Lettre d'information préalable pour chèque sans provision

6

Forfait de rejet d'un chèque pour défaut de provision :

forfait 30.00 ■Montant du chèque rejeté ≤ à 50 € forfait 50.00 ■Montant du chèque rejeté > à 50 €

Aucun frais supplémentaires ne sont appliqués si le chèque est représenté et rejeté au cours des 30 jours suivant le le rejet.

Bénéficier de moyens de paiement alternatifs au chèque (par mois)

3.95

Baséo Banque Populaire (forfait destiné aux clients sans chéquier) Comprenant:

- I carte Visa Electron (transaction de retraits aux GAB autres que Groupe BP : I €)
- I chèque de banque / an,
- RIB,
- 6 prélèvements automatiques maximum / mois,
- 2 virements occasionnels avec RIB / mois
- 2 virements permanents / mois (la mise en place des avis de prélèvement se fera aux tarifs indiqués par ailleurs, payable en 1 seule fois),
 - 1 accès à Cyberplus IDEAL et Tonalité Plus.

Le dépassement du nombre d'écritures autorisées donnera lieu à une facturation selon barême en vigueur.

Les incidents ponctuels de paiement

Découvert de compte non convenu : Taux de base BPLC + 13.60% intérêts débiteurs (dans la limite du taux d'usure publié trimestriellement au Journal Officiel)

■ Commission d'intervention pour provision insuffisante :

■par opération 8.60 ■plafond mensuel 230.00

(50 % de réduction pour les moins de 28 ans)

Rejet d'un virement, TIP, prélèvement dont échéance de prêt consommation ou immobilier, pour défaut de provision

■ Montant du paiement rejeté < à 20 € Frais équivalents au montant du paiement rejeté

■Montant du paiement rejeté ≥ à 20 € Maxi 20.00 84.00

Frais par Saisie Attribution

■ Frais par Opposition Administrative 10% du montant de l'opposition, max : 200,00 84.00 ■ Frais par Avis à Tiers Détenteur

15.80 Lettre de couverture de compte débiteur

■ Lettre d'information de compte débiteur supérieur à 57 jours 10,00

21.00 Lettre de mise en demeure



Par Internet

Tarifs à l'unité (sauf indication contraire)

■ Cyberplus (abonnement mensuel, hors coût de connexion) :

■ Version OPTIMAL *

2.80/mois

■ Frais de mise à disposition lecteur d'authentification * 9.90 PassCyberplus (pour opérations spécifiques) sous conditions

■ Version IDEAL

gratuit

Cyberplus vous permet de gérer vos comptes par Internet de manière totalement sécurisée.

ce service bénéficie d'un tarif préférentiel.

Par Téléphone

Serveur Vocal "Tonalité Plus":

Composez le 0 892 68 19 93

0.34€/min

Accéder à la plateforme téléphonique de votre banque et joindre un conseiller :

Composez le 0 820 33 70 00

0.12€/min

SMS + :

■Composez le 61110 à partir de votre mobile

0,35€/sms

(+ prix du sms)

Les services à distance Tonalité Plus et SMS + vous permettront de connaître, à tout moment et sans abonnement, le solde de vos

■ Moviplus (abonnement mensuel) I^{er} mois gratuit :

2.00

Avec Moviplus, recevez régulièrement sur votre mobile, le solde de votre compte et les dernières écritures enregistrées



Choisir une convention de relation adaptée à vos besoins

Contenu de base de votre conventi	on ks	Araniage	Printege	Horizon (16-28 ans)
Tarifs à partir de	19,24	28,65	48,00	8,49
Cartes bancaires	Visa Electron	Visa, Mastercard	Visa Premier	Visa, Mastercard
Facilité de caisse (montant indicatif modulable en fonction de votre situation)	I 50 € Seuil de perception des agios I,50 €	I 000 € Seuil de perception des agios 3 €	3000 € Seuil de perception des agios 4,50 €	I 50 € Seuil de perception des agios I,50 €
Cyberplus	Gratuit*	Gratuit*	Gratuit*	Gratuit**
Crescendo ou virement permanent vers votre compte épargne	×	×	×	
Fructi Budget option I	×	×	×	
Sécuriplus I Assuré	×	×	×	x
Privilèges Equipage		×	×	
Info Service Equipage		×	×	
	0	PTIONS		
Cyberplus Optimal	x	×	×	
Moviplus	×	×	×	×
Fructi Budget option I				×
Fructi Budget option 2	×	×	×	x
Sécuriplus 2ème Assuré	×	×	×	x
2ème carte à demi-tarif hors Visa Premier et Infinite		х	×	х

Votre cotisation Equipage est prélevée trimestriellement et vous bénéficiez systématiquement d'une réduction de 10 % sur l'ensemble des produits et services souscrits dans le cadre de votre Convention.

^{*} gratuit pour les moins de 28 ans et les dients résidant hors Lorraine, Champagne.

^{*} Cyberplus IDEAL

^{**} Cyberplus OPTIMAL



Optimiser votre épargne

Dynamiser votre épargne

Placements à terme, Assurance Vie, PEA... de nombreuses possibilités de placements vous sont proposées afin d'optimiser votre patrimoine ou de préparer votre retraite. Consultez votre conseiller afin de trouver la solution d'épargne la mieux adaptée à vos besoins

Opérations sur titres

■ Souscription OPCVM hors Groupe Banque Populaire	51,00
■ Souscriptions diverses I,79% du montant de l'opération ■ Minimum par opération ■ Maximum par opération	5,50 18,50

■ Attributions

DULIONS	
■ Par titre	0,55
Minimum	5,50
■ Maximum	18,50

Opérations diverses : OPA, OPE, OPR, BSA (par opération)

■ Iransfert de compte-titres (hors Groupe BP)	
■ Par ligne	5,00
Minimum	120.00

Re	levé	de	por	tefe	uille	titres	

levé de portefeuille titres	
■ Mensuel	3,50
■ A date rétroactive	31,00
Edition après reconstitution manuelle	230,00
•	

■ Tenue de compte PEA (par compte)	25,00

■ Récupération des doubles impositions	6,00
(par dossier)	

■ Titres non cotés au PEA	96,00
(ouverture de dossier)	

Opérations sur or

■ Transactions jusqu'à 4 500,00 €	2,50%
■ Minimum par ordre	55,00

■ Transactions à partir de 4 500,00 € 2,00%

S'y ajoutent les frais particuliers décomptés par notre correspondant spécialiste tels que les frais d'expertise, de mise sous sachet plombé, frais de tri, etc.

Ces frais seront répercutés sans commission complémentaire de la BPLC.

Opérations de bourse

Les tarifs ci-dessous n'incluent ni les courtages (sauf indication contraire) ni les frais prélevés par la société de Bourse, ni l'impôt de Bourse.

Minimum en €

19.49

■ Achat/Vente d'actions	
(courtage inclus)	
1 20 % du brut (par opération)	

Achat/Vente de titres nominatifs	
(courtage inclus)	
1 20 % du brut (par apáration)	40.00

1,20 % du brut (par opération) 40,00 ■ Achat/Vente d'obligations

(courtage inclus)	
0,72% du brut (par opération)	19,4

■ Bourse étrangère	
1,55% du brut (par opération)	45,00

■ MONEP	
3,59% du brut (par opération)	40,00

■ Prorogations	
0,24% du brut (par opération)	22,00
. ,	

10

30,50



Optimiser votre épargne

Ordre SRD 0,02% par jour du brut à partir du 4° jour	
■ Ordre non exécuté	
jour/ordre	
■ A partir du 4º jour ■ Minimum/mois	0,21 %
■ Minimum/mois	5,00
Ordre de bourse par Internet BPLC I,08 % du brut	17,00
= Oudre de houses pasé par LinePauses (Tavié démassié)	
 ■ Ordre de bourse passé par LineBourse (Tarif dégressif) ■ Inférieur à 1 500 € Par ordr 	e 10.76
■ De I 50I € à 10 000 €	0,60 %
■ De 10 001 € à 40 000 €	0,54 %
■ Supérieur à 40 001 €	0,48 %
Droits de garde	
Payables en début d'année au titre de l'année en cours.	
■ Parts sociales BPLC	gratuit
■ Valeurs groupe et assimilés	
■ Tarif uniforme par compte titres forfa	it 25,00
·	
Autres valeurs0,25% sur capitalisation au 31.12	
+ 5,00 € par ligne avec un minimum par compte de	33,00
5,00 6 par 1810 aree an immuniani par compte de	55,00

Autres produits et services Crescendo (abonnement annuel)	13,50
Crescendo vous permet de gérer efficacement vos excédents de trésorerie : lorsque le solde de votre compte excède un mu que vous avez déterminé, un virement est automatiquement de ché vers le compte épargne de votre choix. Attention, l'inverse possible uniquement sur instruction écrite de votre part.	éclen-
 Hisséo : alimentation automatique sur PEA Hisséo (abonnement annuel) 	gratuit
Gérer votre patrimoine financier ■ Relevé ISF	65,50



Financer vos projets

Gérer votre trésorerie et maîtriser les imprévus

■ Taux de base BPLC (en vigueur au 01/07/08)

■ Découvert du compte convenu Taux de base BPLC + 10,60 %

■ Frais de gestion standard (par trimestre) en cas d'intérêts débiteurs 10,60

Le solde de votre compte doit être maintenu créditeur. Une certaine souplesse de gestion peut toutefois vous être accordée par la mise en place d'une autorisation de découvert. Le coût total de votre découvert dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle votre compte sera débiteur.

Frais de dossier

■ Prêts Personnels

■1,10% du montant du prêt minimum 40 €

■ Prêts Etudes Gratuit

■ Prêts Immobiliers standard :

■ ≤ 4 000,00 € 45,00

■ de 4 000,00 € à 8 000,00 € 90,00

supérieur à 8 000,00 €

1% du montant du prêt avec un minimum de 160,00 €

Assurance

■ Prêts Immobiliers et Prêts Etudes

■ Décès, perte totale et irréversible d'autonomie

de 1,55 € à 3,34 € / mois / 10 000 € suivant tranche d'âge

Décès, perte totale et irréversible d'autonomie,

14

arrêt de travail de 2,33 € à 5 € / mois / 10 000 €

suivant tranche d'âge

Décès séniors
8.50 € / mois / 10 000 €

■ Prêts Personnels

■ ≤ 21 500 € : convention AREAS

(pour un assuré de moins de 65 ans) :

• décès, perte totale

et irréversible d'autonomie 7,00 € / mois / 10 000 €

■ > à 21 500 € :

 décès, perte totale et irréversible d'autonomie 4.66 € / mois / 10 000 €

Décès, perte totale et irréversible

d'automonie, arrêt de travail 7,00 € / mois / 10 000 €

11.25 € / mois / 10 000 €

5,00

■ Prêts Personnels séniors

Décès, perte totale et irréversible

d'autonomie

Une notice concernant l'information des emprunteurs relative aux taux maxima autorisés en France est disponible dans les agences de la Banque Populaire.

Autres prestations

Duplicata du tableau d'amortissement

■ En Agence 28,50

Par Internet

Information annuelle des cautions

■ Etude dossier délégation assurance emprunteur 119,60



Protéger votre famille et vos biens

Votre assurance personnelle

(Selon votre situation personnelle. Voir conditions en Agence)

MAV (Multirisque des Accident de la Vie)

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie garantit ainsi que des services d'assistance au quotidien (mise à particulier dans les démarches administratives ou sociales...).

Autonomis

Ce contrat d'assurance vous assure le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance pour faire face aux conséquences souvent lourdes de la perte d'autonomie.

Protéger vos enfants

- Assur BP Enfant
- Assur BP Horizon

Assur - BP Horizon offre aux jeunes de moins de 27 ans, une assurance personnelle et une assurance logement (responsabilité civile, assistance en cas d'accident, indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers, vol...).

Assurer l'avenir de vos proches

■ Fructi-famille

Ce contrat de prévoyance vous permet de mettre votre famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, par le versement à vos proches d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession et de prélèvements sociaux, dans la limite de la législation en vigueur.

■ Fructi-budget

Ce contrat d'assurance verse à la famille, en cas de décès accidentel de l'assuré, un revenu mensuel garanti pendant une durée d'un an.

Assurer vos biens

- Assur BP Auto
- Assur BP Habitat

Location de coffres

Prix annuel, défini en fonction du volume du coffre et du niveau de garantie.

■ Ouverture de coffre en cas de perte des clés Forfait

+ frais d'intervention technique

■ Location (par an selon le type et la taille du coffre)

■ Minimum

72.11

53.00

37,50

51.50

■ Maximum

206.00

Les durées de location inférieures à une année sont facturées prorata temporis.

■ Coffre-fort numérique : Sécuri-Coffre 2.40/mois (Accessible à travers l'abonnement Cyberplus IDEAL ou OPTIMAL)

Successions

Frais d'ouverture d'un dossier de succession Frais de traitement du dossier de succession Plus perception d'une commission par opération liée au traitement de la succession (la liste détaillée des commissions est disponible en Agence).

La souscription d'un contrat d'assurance est un acte important. Il est donc essentiel de bien connaître le niveau de couverture et les services associés à votre assurance. Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix d'une assurance adaptée à votre situation et vous fournir toute information complémentaire nécessaire.



Effectuer vos opérations

Attention, le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.

X /	F 10			4	
Vos o	nerati	ons	nar	carte	bancaire
1000	PCIGG	10115	Pull	CCC CC	Danie Carrie

vos operacions par carce bancaire				
Paiement par carte bancaire en devises:				
■dans l'UE¹ et hors UE¹	2,95%			
Retrait d'espèces à un distributeur en devises :				
■dans l'UE¹ et hors UE¹	+2,95			
Vos virements vers l'étranger				
■ Virements UE¹ inférieurs ou égaux à 50 000 euros SIMPLES				
■virement émis Papier	4,10			
virement émis télétransmission ou Internet	gratuit			
■ Eurovirement SEPA ² Credit Transfer (SCP)	4,10			
(tous les paiements en euros vers les pays de l'Union Européenne et la Suisse)				
■ Virements UE¹ COMPLEXES et virements HORS UE				
■virement émis Papier	29,90			
virement émis télétransmission ou Internet	14,95			
A ces commisssions peuvent éventuellement s'ajouter				
les frais suivants :				
■virement émis en urgence	17,94			
acquit SWIFT (demande justificatif paiement)	14,35			
■IBAN ou BIC/SWIFT manquant ou erroné	14,35			
■frais d'envoi d'un avis d'opéré (annexe)	0,72			
frais OUR (tous frais donneur d'ordre) variable sele	on pays			
commission de change sur devises voir autres pres	stations			
Commission de paiement de chèque :				
■inférieur ou égal à 50 €	11,96			
■supérieur à 50 €	29,90			
	35,88			
+ commission de change sur	devises			

Vos virements en provenance de l'étranger

■ Virement UE¹ SIMPLES inférieurs ou égaux à 50 000 €				
(hors frais banques intermédiaires)				
■ Virement UE¹ COMPLEXES et virements HORS UE				
à ces commissions peuvent éventuellement s'ajouter				
les frais suivants :				
■IBAN ou BIC/SWIFT manquant ou erroné				
■frais d'envoi d'un avis d'opéré (annexe)				
commission de change sur devises voir autres pres				

bancaires avec l'étranger

Commission d'encaissement de chèque en euros :			
■inférieur ou égal à 50 €			
supérieur à 50 € : sauf bonne fin			
encaissement	59,80		
+ commission de change sur	devises		
■chèque impayé	56,65		
Autres prestations			
■ Commission de change sur devises			
< 50 €	5,00		
■ de 50,01 à 50 000 €	18,00		
■ > à 50 000 €	50,00		
■ Frais de recherche			
< 3 mois	18,50		
■ > 3 mois	24,63		
+ frais éventuels de la banque étrangère			
■ Comptes en devises			
Ouverture	60,00		
■ Frais de gestion par an Nous co	nsulter		

Informations pratiques pour les VIREMENTS SIMPLES Union Européenne (voir liste des pays concernés ci-dessous).

Les virements Union Européenne doivent respecter les conditions suivantes :

- être libellés en euros d'un montant inférieur ou égal à 50 000 euros
- avoir un BIC (adresse SWIFT de la banque du bénéficiaire) et un IBAN (numéro de compte international du bénéficiaire) correctement renseignés
- ne pas comporter d'instructions particulières (urgence, valeur compensée, demande de copie SWIFT...)
- être saisis en frais partagés entre le bénéficiaire et le donneur d'ordre

Par défaut, dès lors que les virements Union Européenne ne respectent pas les conditions ci-dessus, ces virements seront qualifiés de VIREMENTS COMPLEXES Union Européenne et la tarification appliquée sera celle d'un VIREMENT INTERNATIONAL HORS UNION EUROPENNE.

Le site Internet de la Fédération Bancaire Française: "Les Clés de la Banque" (http://www.lesclesdelabanque.fr), contient également de multiples informations sur vos droits et vos obligations, l'utilisation de votre compte...

19

¹ UE: Union Européenne (pays concernés: Allemagne - Autriche - Belgique - Bulgarie - Danemark - Espagne - Finlande - Grèce - Luxembourg - Irlande - Italie - Malte - Pays-Bas - Portugal - Suède - Royaume-Uni - Chypre - Estonie - Hongrie - Pologne - Rép. Tchèque - Slovénie - Lituraine - Lettonie - Rép. Slovaque - Roumanie).

² SEPA: 27 pays de l'Union Européenne + Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.



Pour rester en contact avec votre banque à tout moment

Pour contacter un conseiller

A partir de la plateforme téléphonique Allodis Depuis la France, au 0 820 33 70 00 (0,12€TTC/mn) Depuis l'étranger, au +(33) 3 87 65 87 97 (tarif variable selon le pays et l'opérateur)

Un accès direct à votre compte où que vous soyez et 24h/24 :

Par Internet, avec Cyberplus www.bplc.fr

Par SMS avec le 6 11 10 0,35 € par envoi + prix d'un SMS

Par téléphone, avec Tonalité-Plus (serveur vocal) Depuis la France, au 0 892 68 19 93 (0,34 € TTC/mn)

BANQUE POPULAIRE LORRAINE CHAMPAGNE Service Satisfaction Clientèle 3, rue François de Curel - BP 40124 - 57021 METZ Cedex I Banque Populaire Lorraine Champagne - Société anonyme coopérative à capital variable - 3, rue François de Curel 57000 METZ - 356 801 571 RCS METZ - Société de courtage et d'intermédiaire en assurances inscrite à l'ORIAS sous le n° 07 005 127 - Reif DEP045 - 11/08 - Imprimerie Vagner Graphic

